

CONTACTEZ LE REFERENT HANDICAP
DE VOTRE DEPARTEMENT

URMA Loire-Atlantique

Sites de 5^{ème} Luce-sur-Loire et de 5^{ème} Nazaire

Grégory LE NAVENAN
glenavenan@artisanatpaysdelaloire.fr
02 40 18 96 69

URMA Maine-et-Loire

Elodie FRANÇOIS
efrancois@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 56

URMA Mayenne

Site de Chanzy	Site de Volney
Mathilde BIGNON	Mélanie DELAPORTE
mbignon@artisanatpaysdelaloire.fr	mdelaporte@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 59 03 60	02 43 91 48 17

URMA Sarthe

Delphine DONIES
ddonies@artisanatpaysdelaloire.fr
02 53 04 84 80

URMA Vendée

Anne-Florence SURUN	Margaux CREACH
asurun@artisanatpaysdelaloire.fr	mcreach@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 36 53 00	02 51 36 53 00

urmapaysdelaloire.fr

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

au sein des Centres de Formations Professionnelles (CFP)
de l'URMA des Pays de la Loire

POUR TOUT
PUBLIC
Apprentis
Stagiaires
Adultes



► les apprenants et les entreprises,
pour une formation et une insertion
professionnelle réussie

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Validation du projet et préparation à l'entrée en formation



Stages en entreprise,
journées découvertes
au CFP



Rencontre avec
le Coordonnateur
Départemental des
apprenants en
situation de handicap



Accompagnement
administratif –
demande de RQTH*

*RQTH : Reconnaissance
en Qualité de Travailleur
Handicapé



Contact avec le
Réfèrent Handicap,
et les services
d'accompagnement.



Evaluation et
proposition d'un
parcours de forma-
tion individualisée



Information auprès
de l'entreprise sur la
situation de handicap
de l'apprenant, avec
accord de l'appre-
nant et /ou de ses
responsables légaux
(modalités d'accueil)

APPRENANT

UNE FORMATION
UN MÉTIER
UN EMPLOI

ENTREPRISE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Suivi et anticipation de la suite du parcours de formation



Contact avec les
partenaires de
l'emploi : Cap emploi,
la Mission Locale
pour un accompagne-
ment post-formation



Organisation de la
poursuite d'études



Contact avec l'entre-
prise pour l'organisa-
tion des suites de
parcours : conseil
sur les formations

Accompagnement de l'apprenant tout au long de la formation



Entretiens réguliers
avec le Réfèrent
handicap



Mise en place d'un
parcours de forma-
tion individualisé
(si besoin) avec une
pédagogie adaptée



Contacts avec l'en-
semble des équipes
(pédagogiques, admi-
nistratives, éduca-
tives) du CFP



Accompagnement
sur les démarches
administratives :
demande d'aides
financières etc.



Visites d'entreprises
et conseils



Mise en oeuvre de
soutien via un expert
(PAS*)

*PAS : Prestation
d'appui spécifique

« Grace à ce dispositif, j'ai pu suivre
une formation et apprendre
un métier dans des conditions
adaptées à ma situation. »